

Belgium-Molenbeek-Saint-Jean: Architectural, construction, engineering and inspection services
OJ S 84/2023 28/04/2023

Contract notice
Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Le Logement Molenbeekois

National registration number: 0401.984.331_29257

Postal address: Parvis Saint-Jean-Baptiste, 27

Town: Molenbeek-Saint-Jean

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1080

Country: Belgium

E-mail: investissement@llm.brussels

Internet address(es):

Main address: <https://llm.be/>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=480487>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=480487>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=LLM-2500%2F2020%2F03%2F01+AMO-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=52456>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société immobilière de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (Logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Désignation d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage comprenant un volet « technique » et un volet « social » dans le cadre des travaux de rénovation en site occupé d'amélioration des moyens de lutte contre l'incendie, suppression du gaz domestique et mise en conformité des installations électriques.

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Cette mission a pour objet la désignation d'une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) comprenant un volet « technique » et « social » pour le compte du Logement Molenbeekois dans le cadre du programme des travaux de rénovation en site occupé d'amélioration des moyens de lutte contre l'incendie, suppression du gaz domestique et mise en conformité des installations électriques au sein de divers complexes d'habitation affectés au logement social, en milieu habité.

De manière générale, le pouvoir adjudicateur attend de l'AMO une représentation continue du MO permettant de mener à bien ces projets, et d'assurer, pour le compte du Logement Molenbeekois, la gestion technique, sociale - collective et individuelle - , administrative, économique et financière en vue de la préparation et de la mise en œuvre optimale des moyens nécessaires à la bonne réalisation du projet décrit au point 3 du présent cahier des charges, pendant toute leur durée.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

Pour cette mission le pouvoir adjudicateur souhaite désigner un bureau d'assistance à la maîtrise d'ouvrage comprenant au minimum un profil de type ingénieur en techniques spéciales et un profil de chargé d'accompagnement.

Dans l'hypothèse où le personnel spécifique nécessaire pour réaliser l'entièreté des missions prévues ne se rencontre pas au sein d'une même structure professionnelle, une équipe de participants se constitue en un groupement d'opérateurs économiques.

En dérogation à l'article 53 du Code des sociétés, les membres du groupement ne verront leur responsabilité respective mise en cause que dans les limites de l'accomplissement de leur mission propre.

Celui qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur, et qui sera chargé de la coordination des études et des prestations réalisées par les autres membres du groupement est le bureau d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

La sous-traitance est autorisée pour les missions suivantes : le volet « social » de la présente mission.

En application de l'article 55 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, la remise d'une offre commune par plusieurs candidats sélectionnés est interdite.

Lorsque dans les documents contractuels, il est question du soumissionnaire, adjudicataire et assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), on entend le groupement susmentionné.

L'attention des opérateurs économiques introduisant plusieurs candidatures (i) de manière isolée et en groupement avec d'autres opérateurs économiques, ou ii) au sein de groupements différemment composés) et des groupements au sein desquels ils participeraient est attirée sur l'interdiction de participations multiples au stade du dépôt des offres par l'article 54, § 2, de l'arrêté royal du 18 avril 2017. Cette interdiction a pour conséquence que les offres remises par des soumissionnaires concernés par une participation multiple devront toutes être rejetées.

En cas de sélection des deux candidats concernés par la participation multiple d'un opérateur économique, ce dernier ne pourra déposer une offre que dans le cadre de l'une des deux candidatures. Les candidats concernés doivent anticiper cette situation pour éviter le rejet de leur offre.

En cas de participation multiple d'un ou plusieurs opérateurs économiques, la procédure de sélection se déroulera de la façon suivante :

- 1) Dans un premier temps, le pouvoir adjudicateur procèdera à l'analyse et au classement provisoire des candidatures concernées en tenant compte des éventuels doublons ;
- 2) Dans un deuxième temps, il informera les groupements concernés par un risque de double offre de leur classement provisoire et invitera les opérateurs présents dans plusieurs groupements à choisir celui par lequel l'offre est introduite ;
- 3) Dans un troisième temps, il procèdera au classement définitif des candidatures après le retrait d'un ou plusieurs groupements concernés par le risque d'une double offre et invitera les différents candidats à formuler une offre.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Voir annexe 3 : Description du marché_fiche technique détaillée.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Voir annexe 3 : Description du marché_fiche technique détaillée.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Voir annexe 3 : Description du marché_fiche technique détaillée.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Voir point III.1.3) du présent avis de marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/06/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 20/07/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Cet avis de marché n'est pas complet, il requière des informations contenues dans l'annexe 3: Description marché_Fiche technique détaillée, jointe à ce document.
Le cahier spécial des charges est joint au présent avis
La durée du marché telle qu'elle est indiquée au point "II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique" dans l'avis de marché est renseignée à titre indicative et n'engage pas le pouvoir adjudicateur.
Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/04/2023